

# Moi, juive, postsioniste, je soutiens Marguerite Biermann

## Appel à la création d'une «Union juive luxembourgeoise pour la paix»

En février 2010, le Consistoire israélite de Luxembourg introduisait une plainte contre Marguerite Biermann. L'ancienne juge, connue pour ses engagements humanistes et féministes, avait eu l'audace, dans une carte blanche sur RTL Radio en décembre 2009, d'interpeller celui-ci ainsi que quatre membres de la communauté juive face aux crimes commis à Gaza par Israël. En mai, le procès s'ouvrait pour «incitation à la haine raciale et pour injures contre la communauté juive». Il était reproché à Mme Biermann d'avoir «confondu juifs et sionistes», utilisé «un style digne du national-socialisme allemand» et parlé de «lobby juif, thème cher à tous les adeptes des Protocoles des Sages de Sion». Le 17 juin, seul l'injure était retenue par le tribunal. C'est encore trop.

Jusqu'à présent, je me suis tue. Jusqu'à présent, j'ai écouté les réactions épidermiques des uns, l'incompréhension des autres, la modération d'aucuns. Lorsque Marguerite Biermann a appelé la communauté juive et certains de ses membres à condamner publiquement Israël pour sa politique de destruction et d'étouffement des Gazaouis, les avis du Comité pour une paix juste au Proche-Orient, dont je suis membre, étaient partagés. Il était toutefois clair pour beaucoup qu'à sa façon provocatrice Mme Biermann avait commis des maladresses: mentionner «l'immense pouvoir des lobbys juifs» est courant et admis tant aux États-Unis qu'en Israël même: en Europe, cela reste tabou. Parler de bourgeoisie aisée pour les juifs luxembourgeois, à quoi bon? Utiliser le mot «collaborer» pour désigner le soutien de juifs luxembourgeois à Israël, c'était en effet un choix pour le moins... particulier. Il n'était pas non plus indispensable de pointer du doigt certaines personnalités nommément citées.

... Et pourtant, Marguerite Biermann n'est pas la première à dénoncer l'utilisation de la Shoah à des fins politiques (les historiennes israélienne et française juive Idith Zertal et Esther Benbassa ne s'en privent pas), elle n'est pas la première à voir le danger d'un renouveau de l'antisémitisme se profiler à l'horizon, facilité, et presque, c'est terrible à dire, «légitimé» aux yeux d'aucuns par le soutien public quasi indéfectible des instances officielles juives européennes à la politique d'Israël. Soutien exprimé ou en pointillé silencieux. Or, qui ne dit mot consent. Ou, comme le dit bien mieux encore Desmond Tutu: «Si tu es neutre dans une situation d'injustice, c'est que tu as choisi le côté de l'oppressé.»

Mais avant d'aller plus loin dans la défense et illustration des propos de Mme Biermann, je me dois de dire «d'où je parle», par besoin d'honnêteté et de transparence.

Juive donc, athée accessoirement, n'appartenant à aucune communauté religieuse, libre et membre active du Comité

pour une paix juste au Proche-Orient depuis 2003. Je me reconnais dans ce qu'est mon fils, riche d'un double héritage, à la fois juif et musulman. Il est aussi arrière-arrière-petit-fils d'Esther Galler-Schupach, mon aïeule luxembourgeoise, déportée à plus de 80 ans à Theresienstadt, via Fünfbrunnen, et gazée à Auschwitz; arrière-petit-fils de Pinkus-Paul Kleinberg, originaire du shtetl polonais de Radzymin et dont le père Yéoudah et toute la famille, mère, frères, sœurs, oncles, tantes, à l'exception d'un seul et unique cousin devenu par la «force des choses» sioniste en 1945, ont été exterminés à Treblinka. J'ai longtemps porté, sans en avoir clairement conscience, le poids de la culpabilité des victimes. Cette culpabilité qui a rendu ma grand-mère Elsa amère, puis s'est transmise de génération en génération, au point d'emporter avant leur temps père et frère.

### UNE ÉTHIQUE DE LA RESPONSABILITÉ

Je n'ai de leçon à recevoir de personne sur ma judéité, mon attachement à mon passé familial, à mon histoire, aux fondements des valeurs juives d'ouverture, de tolérance, de dignité humaine, portées par les Maïmonide, Buber, Freud, Hanna Arendt, Yeshayahou Leibowitz... «Traître aux miens», me dit-on parfois... Qui sont les miens? Ceux que je revendique comme tels: mes frères et sœurs en humanité, quelles que soient leurs croyances, leur origine, leur histoire, leur couleur.

Israël s'affirme comme l'État des juifs, pour tous les juifs. Demain, il me suffit de déclarer en débarquant à l'aéroport Ben-Gourion à Tel-Aviv que je veux faire mon aliyah, pour recevoir un passeport israélien: de grands-parents juifs polonais, allemand et luxembourgeois, et de plus en possession de ce précieux document (quelle veine! certains l'ont perdue!) qu'est la Ketouba du mariage de mes parents, je bénéficie d'un droit au retour immédiat. Un droit au retour interdit à mon camarade libano-luxembourgeois d'origine palestinienne, expulsé de Haïfa lors de la guerre de 1948-1949, dans les bras de sa mère, pour ne plus jamais pouvoir y revenir.

Si, donc, cet État se dit être le mien, il est vrai que, plus que les autres citoyens luxembourgeois, j'ai le droit et le devoir de me prononcer sur ce qu'est cet État, ce qu'il fait, ce qu'il accomplit et ce qu'il devient. Comme les manifestants contre la guerre en Irak, le cri qui résonne si souvent dans mon esprit, c'est bien ce «Not in my name!», «Pas en mon nom!», consternée par ces déluges de feu sur les habitants de Gaza, ces enfants déshérités, ces vies détruites, ces dignités bafouées, ce règne de la peur et du mépris qu'impose le plus fort.

Il est donc en effet de ma responsabilité de parler, de m'engager dans cette sale histoire,

encore plus que dans d'autres, pourtant bien plus tragiques et morbides. Si je déte-nais une fonction officielle, cette responsabilité serait encore plus grande. Donc, sur le fond, je donne raison à Mme Biermann. Quant à la forme, je lui laisse la liberté de son style bien à elle.

Si dérapage il y a eu, ce n'est donc pas de son côté. Mais plutôt de celui du Consistoire dans sa lettre parue dans le *Tageblatt* du 19 janvier 2010, en réaction à la publication le 7 janvier dans le même quotidien de la carte blanche de Mme Biermann. Celle-ci a été bien brave de ne pas, elle, tenter un procès pour diffamation: dans les termes les plus dégoulinants de dégoût («article nauséabond, charrie, brun nauséabond, boue idéologique déversée, cette infamie, sentiments les plus dégoûtés»), les auteurs de cette lettre accusent littéralement Mme Biermann d'antisémitisme et pas de n'importe lequel, puisqu'ils rapprochent Mme Biermann du nazi Alfred Rosenberg, de l'extrême droite, des Protocoles des Sages de Sion, de l'antisémitisme économique... Quel florilège! Mme Biermann a dû se sentir flattée par un tel bouquet... Cela sans évoquer la transformation d'une certaine phrase prononcée par Mme Biermann, lui faisant ainsi dire... ce qu'elle n'avait pas dit. Lors du procès du 17 mai, Me François Moysse, témoin, parachevait le tableau en comparant la carte blanche sur RTL aux appels aux massacres lancés contre les Tutsis par les génocidaires Interahamwe sur Radio Mille-Collines au Rwanda, en 1994...

### LE DANGER DE LA BANALISATION

Le Consistoire et Me Moysse ont-ils conscience du danger de la banalisation tant du crime d'antisémitisme que de celui de génocide? Comme

Pierre, à force de crier au loup quand il n'y est pas, plus personne ne réagira quand le loup y sera en effet... Le Consistoire et Me Moysse tombent dans le même travers que de nombreux religieux nationalistes et politiciens d'extrême droite israéliens. Se souviennent-ils que les colons qu'Ariel Sharon a forcés à se retirer de Gaza en 2005 traitaient celui-ci de nazi, de nouvel Hitler, car il avait envoyé l'armée pour mettre dans des bus les récalcitrants, devenus hystériques?

Le tribunal, quant à lui, semble avoir voulu ménager la chèvre et le chou, en retenant l'injure mais non l'incitation à la haine raciale. Ce qui ne fait pas sens non plus: Véronique Bruck l'a très bien démontré dans ces pages («Menace à la liberté d'expression», édition du 1<sup>er</sup> juillet).

Aujourd'hui, ce que je ressens, de part et d'autre de la ligne de fracture, qui pourtant bouge enfin, c'est:

- d'un côté, une crispation des institutions juives officielles telles que le Crif en France, qui tombent dans l'outrance, ayant recours aux comparaisons les plus éhontées, au risque du ridicule ou de la banalisation de notions qui deviennent de simples noms d'oiseaux («espèce d'antisémite mité, adepte des Protocoles de Sion à la con, nazi d'aujourd'hui», à quoi cela rime?);
- de l'autre, une forme de ras-le-bol de militants de la cause palestinienne. («Pourquoi les juifs seraient-ils toujours à part?» «C'est loin, la Shoah»; «C'est quoi, être juif, enfin!?!...») D'aucuns semblent avoir un rapport complexe à la notion d'antisémitisme, à la Shoah; d'autres semblent tout simplement victimes d'une confusion entretenue par la dénomination d'Israël-État juif, par le discours de propagande des gouvernants israéliens et l'apparent monolithisme des voix juives officielles, lesquelles prétendent délégitimer toute expression



Les enfants, en petits groupes mixtes, ont écrit la constitution, les lois d'immigration et dessiné le drapeau d'un pays commun, encore à inventer.

d'une critique, pourtant vive et virulente (même si très minoritaire) en Israël même.

Je m'interroge: quel message mettre en avant, quelle approche privilégier par-delà les anathèmes réciproques, le tribalisme des uns, les ambiguïtés des autres?

Et je m'interroge encore plus douloureusement: comment échapper à la fatalité des malheurs du peuple juif? Question qu'incarnent si bien les deux personnages créés par Liliane Atlan, l'Israélite et l'Israélienne, qui s'accusent mutuellement des pires maux, la «catastropholifixe» étant le plus désespérant: «La catastropholifixe: le rappel incessant des catastrophes subies dans le passé, leur projection dans l'avenir, justifiant celles que l'on se voit contraint de provoquer... pour les éviter. Inutile de le préciser: la catastropholifixe est une forme de folie.» Une folie qui risque de mener Israël droit dans le mur (qu'il se construit lui-même...), «à tombeau ouvert». De nombreux juifs en Europe (UJFP en France, UPJB en Belgique, et une dizaine d'autres regroupés au sein des European Jews for a Just Peace) et aux États-Unis (JStreet) se sont depuis plusieurs années désolidarisés de la politique d'Israël, en tant que juifs. Plus récemment, d'autres ont lancé en Europe l'initiative JCall, qui a le mérite d'appeler Israël à la raison, mais qui a choisi de défendre avant tout la survie en tant que tel de l'État juif, aujourd'hui suicidaire, tout en continuant à ignorer les Palestiniens: «Des progrès dans la dénonciation de la violence israélienne, mais peut mieux faire.»

Pour faire écho à la carte blanche de Mme Biermann, il est peut-être temps de créer, ici aussi, à Luxembourg, une Union juive luxembourgeoise pour la paix. Comme ses «sœurs», elle accepterait des membres juifs et non-juifs désireux de travailler ensemble pour contribuer à la paix, la coopération mutuelle et la justice sociale entre Israéliens et Palestiniens, en prenant ce qu'il y a de meilleur dans la tradition juive: le sens moral, le prix de la vie, la spiritualité avant la terre.

**J'invite tous ceux et celles qui se sentent concernés par une telle initiative à me le faire savoir par courriel ([ujlp@hotmail.fr](mailto:ujlp@hotmail.fr)).**

Car la paix, nous devons absolument la construire ensemble, dans le respect des deux peuples, afin de donner une chance à un autre avenir. Ce n'est pas un combat contre les uns ou les autres, des uns contre les autres, mais pour et avec des hommes et des femmes, qui ont droit à une égale dignité, une égale sécurité.

C'est là un enjeu non seulement pour ces deux peuples et la stabilité géopolitique du Proche-Orient, mais aussi, et tout aussi fortement, pour les droits de l'homme que nous clamons comme notre marque de fabrique, à nous, Européens.

MARTINE KLEINBERG